Chamonix/Modane, le **29** novembre 2010

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Tunnels du Mont Blanc et du Fréjus : révision des tarifs de péage au 1er janvier 2011

Les gouvernements français et italien ont fixé à 4,96 % la révision des tarifs des Tunnels du Fréjus et du Mont Blanc. Celle-ci interviendra le 1er janvier 2011 et concerne toutes les catégories de véhicules. Cette évolution permettra de financer les investissements à réaliser ainsi que la mobilisation des équipes pour la sécurité et la qualité de service 24 h/24.
Le 1er janvier, ATMB et SFTRF appliqueront également une nouvelle tarification écologique majorant le tarif des véhicules de norme Euro 2. De plus, en accord avec SITMB, ATMB interdira les véhicules lourds les plus anciens (Euro 1). Cette décision répond à la volonté de contribuer à la préservation de la qualité de l'air en vallée de Chamonix. Elle précède de quelques semaines la mise en service d'un filtre à particules au Tunnel du Mont Blanc, une première en France pour un ouvrage routier souterrain.

Une décision des gouvernements français et italien

Suite à la décision des gouvernements français et italien en date du 22 octobre 2010, les tarifs du Tunnel du Mont Blanc et du Tunnel du Fréjus seront réévalués à hauteur de 4,96 % pour tous les véhicules, le 1er janvier 2011 à minuit.

Un objectif : financer les investissements et la présence des équipes sur le terrain 24 h/24, pour la sécurité et la qualité de service

La révision de 4,96 % fixée par les États français et italien résulte de la somme de deux éléments :

- **1,46 %* correspondant à la moyenne des inflations constatées en Italie et en France. L'objectif : contribuer au financement des investissements courants et à la présence permanente des équipes sur le terrain.**

Dans chacun des deux tunnels, près de 250 personnes sont en effet mobilisées pour assurer une sécurité et une qualité de service optimales 24 h/24.

En matière d'investissements, plus de 8 millions d'euros sont programmés au *Tunnel du Mont Blanc* pour l'année 2011. Ils porteront notamment sur le remplacement des véhicules d'interventions spécifiques de lutte incendie, le système de ventilation en voûte, la refonte du système informatisé de pilotage des équipements de sécurité, ou encore la réalisation d'une deuxième voie de circulation pour fluidifier le trafic des véhicules légers sur la route d'accès.

Au Tunnel du Fréjus, 2011 verra se terminer le remplacement des trappes de désenfumage et s'engager les travaux de rénovation de l'éclairage pour plus de 17 millions d'euros.

- **3,50 % pour le financement d'investissements exceptionnels.**

Au Tunnel du Fréjus, cette révision de tarifs contribuera au financement de la galerie de sécurité actuellement en construction, conformément aux normes fixées par la directive européenne et applicables en 2014. Ainsi, le Tunnel

du Fréjus disposera d'issues de secours tous les 400 m environ. Depuis le début du chantier en 2009 et jusqu'à sa réalisation, SFTRF aura investi sur 5 ans 200 millions d'euros dans cette construction.

Au Tunnel du Mont Blanc, cette évolution correspond à la prise en charge de la Route Blanche** par ATMB. Dans ce cadre, ATMB a engagé un programme d'investissements de plus de 30 millions d'euros sur cinq ans, dont près de 6 millions en 2011. Ces travaux permettront de remettre à niveau et de sécuriser cette route, en modernisant les infrastructures et en déployant de nouveaux équipements. Parmi les chantiers clés de l'année 2011, on peut citer la pose de filets et la construction d'une « casquette » en béton armé contre les chutes de pierres, la modernisation des locaux du Fayet afin d'optimiser les interventions des équipes de sécurité d'ATMB, ou encore l'amélioration de la sécurité au tunnel des Chavants. Pour mémoire, la Route Blanche demeure gratuite pour les conducteurs.

Une tarification écologique pour les poids lourds

ATMB et SFTRF appliquent depuis 2002 une tarification écologique unique en France. Ainsi, les poids lourds les plus anciens et donc les moins performants sur le plan environnemental sont interdits (norme Euro 0) ou voient leurs tarifs majorés. Au 1er janvier 2011, les Euro 2 seront majorés conformément à la tarification actuelle Euro 1.
De plus, en accord avec SITMB, ATMB a décidé d'interdire au Tunnel du Mont Blanc les véhicules lourds (poids lourds et autocars) de catégorie Euro 1.
Pour mémoire, entre un véhicule Euro 0 et un véhicule Euro 5, les substances émises ont été divisées par 7 pour les oxydes d'azote et par 10 pour le monoxyde de carbone.
Cette décision répond à la volonté d'ATMB de contribuer à la préservation de la qualité de l'air en vallée de Chamonix. C'est également dans cet objectif qu'ATMB a investi 2,5 millions d'euros pour la mise en service cet hiver d'un filtre à particules au Tunnel du Mont Blanc. Ce dispositif, inédit en France pour un ouvrage routier souterrain, filtrera 90 % des particules.

Tableau des tarifs applicables au 1er janvier 2011 dans les deux tunnels

VÉHICULES LÉGERS (de PTAC jusqu'à 3,5 t et bus jusqu'à 9 places)			
CLASSE	**TYPE DE VEHICULE**	**Course simple**	**Aller-retour (1)**
5	Moto, moto avec side-car, moto avec remorque	24,30	30,60
1	Véhicule ou ensemble de véhicules dont la hauteur, au droit de l'essieu avant, est inférieure à 1,30 m et la hauteur totale est inférieure ou égale à 2 m	36,80	45,90
2	Véhicule ou ensemble de véhicules, n'appartenant pas à la classe 1, dont la hauteur totale est inférieure ou égale à 3 m	48,70	61,20

Des abonnements sont disponibles avec des réductions allant jusqu'à - 84 %.
En savoir plus sur www.atmb.net et sur www.sftrf.fr

POIDS LOURDS (de PTAC supérieur à 3,5 t et bus de plus de 9 places)					
CLASSE	**TYPE DE VEHICULE**	**Côté Italie**		**Côté France**	
		Course simple	**Aller-retour (1)**	**Course simple**	**Aller-retour (1)**
3 Euro 3-4-5	Véhicules à deux essieux dont la hauteur totale est supérieure à 3 m	133,80	214,70	133,40	214,00
3 Euro 2		141,60	227,20	141,10	226,40
4 Euro 3-4-5	Véhicules à trois essieux ou plus dont la hauteur totale est supérieure à 3 m	268,90	435,40	268,00	434,00
4 Euro 2		284,50	460,70	283,60	459,20
D Euro 3-4-5	Transport exceptionnel « A » (frigorifique) Tunnel du Mont Blanc uniquement	283,90	-	283,00	-
D Euro 2		299,50	-	298,60	-
B Euro 3-4-5	Transport exceptionnel « A » Tunnel du Fréjus uniquement	373,30	-	372,10	-
B Euro 2		395,00	-	393,70	-
C (Fréjus) **E** (Mt Blanc) Euro 3-4-5	Transport exceptionnel « B »	741,00	-	738,60	
C (Fréjus) **E** (Mt Blanc) Euro 2		783,60	-	781,40	
Matières dangereuses (tunnel du Fréjus uniquement)					
MP Euro 3-4-5	Transit sous escorte : matières dangereuses	108,30	-	108,00	-
MP Euro 2		114,60	-	114,20	-
F	Les MD de la classification 1.3C et 1.3G et les MD de la classification 2 transiteront accompagnées entre 23h et 5h (CF arrêté préfectoral du 22/06/2010)	498,60	-	498,60	-

(1) Validità / Validité : AR Cl 1,2,5 : 7 giorni/ jours.
Validità / Validité : AR Cl 3,4 :15 giorni / jours,

Pour les véhicules Euro 1 (et autobus Euro 0), acceptés uniquement au Tunnel du Fréjus, désormais les tarifs sont identiques aux véhicules Euro 2 du tableau ci-dessus.

* Inflations constatées en Italie (1,59 %) et en France (1,32 %) sur la période de 12 mois allant du 1er septembre 2009 au 31 août 2010.
** ATMB est chargée de la Route Blanche depuis le 1er mai 2010.

CONTACTS PRESSE

Elisabeth Sawicki - ATMB - Tél. : 06 17 58 70 80 - elisabeth.sawicki@atmb.net - www.atmb.net
Virginie Ratel - SFTRF - Tél : 06 08 76 32 84 - vratel@tunneldufrejus.com - www.sftrf.fr